



Séjours montagne

WEEK-END RAQUETTES : UN 3000 EN QUEYRAS Du 14/01/22 au 16/01/22

Un week-end à la découverte des alpages enneigés du Queyras... 3 jours de randonnée en raquettes à neige dans et autour du cirque de la Blanche ; des dénivelés raisonnables mais qui vous conduiront à plus de 3000m d'altitude, au Pic de Caramantran, sur la crête frontière avec l'Italie d'où la vue est imprenable sur le Queyras, le Piémont italien et le Mont Viso.

En plus de paysages grandioses, vous pourrez découvrir la richesse du patrimoine naturel : la faune et la flore dont une partie est encore bien présente en hiver ainsi que le patrimoine culturel avec une petite visite de Saint-Véran pour clôturer le séjour.

- Niveau : Niveau Évolution
- Massif : Queyras
- 3 jours
- 4 - 10 personnes (reste places)
-

Tarifs : à partir de 350,00 €

Déroulement du séjour

JOUR 1 : ST-VÉLAN - REFUGE DE LA BLANCHE

Accueil puis présentation du week-end et du matériel. Transfert à St Véran, le plus haut village d'Europe. Montée au refuge de la Blanche par un itinéraire facile pour se chauffer. Initiation à l'utilisation du matériel de sécurité et nuit au confortable refuge niché à 2500m d'altitude au cœur d'un vaste cirque. Nuit au refuge de la Blanche.

Dénivelé positif : 500m

JOUR 2 : PIC DE CARAMANTRAN

Montée au Pic de Caramantran à 3024m d'altitude sur la crête frontalière avec l'Italie. Vue imprenable sur le Queyras, le Piémont italien et le mont Viso (3842m). Grand tour dans le cirque de la Blanche et découverte du côté ludique de la raquette dans un paysage grandiose. Retour au refuge pour un goûter bien chaud. Nuit au refuge.

Dénivelé positif : 500m / Dénivelé négatif : 500m

JOUR 3 : SAINT-VÉLAN

Descente à Saint Véran par un ancien canal d'irrigation. Passage possible selon la météo au col du Longet. Vue superbe sur le cirque et les sommets alentour. Visite de St Véran et retour à la gare en fin d'après-midi (17h30)

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> roc.ecrins@gmail.com

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 - Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET : 979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

pour avoir le temps de dîner avant le train de nuit.

Dénivelé positif : 200 m / Dénivelé négatif : 700m

NB : Le programme est donné à titre indicatif. **Le guide reste seul juge du programme qu'il peut modifier à tout instant**, pour des raisons de sécurité ou en fonction des conditions météorologiques, ou bien par rapport au niveau physique et technique des randonneurs.

Un pied devant l'autre...mais pas que !

Ce séjour est ouvert à toute personne souhaitant découvrir la randonnée en raquette à neige en montagne loin des itinéraires balisés. En plus de la technique propre à la raquette et à la progression en montagne enneigée, l'accent sera mis sur la découverte du milieu naturel et du patrimoine montagnard.

Un exercice d'utilisation du matériel de sécurité en montagne enneigé (DVA, pelle et sonde) est programmé le premier jour.

Nombre de participants

8 participants maximum. **Ce séjour est soumis à un nombre minimal de 4 participants, vous serez avisés au plus tard 7 jours avant le départ en cas d'annulation.** Dans la mesure du possible une solution de remplacement vous sera proposée.

Matériel à prévoir

La tête

- lunettes de soleil protection classe 4
- un bonnet chaud et une casquette
- crème solaire « écran total », un stick à lèvres

Le corps

- un sac à dos montagne d'environ 35 litres
- des sous-vêtements chauds, une polaire ou soft shell
- une veste chaude type gore tex protégeant contre la pluie, la neige et le froid
- un sac poubelle plastique dans lequel vous mettrez votre linge, il restera au sec si le sac à dos est mouillé. Le sac à dos rempli ne doit pas excéder 8 kg.

Les mains

- deux paires de gants et de sous-gants et/ou de moufles
- Les jambes
- un pantalon adapté à la marche en montagne, il doit être déperlant et coupe vent, pas trop chaud (type pantalon de course en montagne). Pas de salopette ni de pantalon de ski (mal adaptés à la marche et trop chauds). Mieux vaut un collant sous un pantalon plus léger

Les pieds

- des chaussures de randonnées adaptées à la marche en milieu hivernal. Elles doivent avoir une tige haute, être étanches dans la neige et suffisamment thermiques pour vous protéger du froid. Pas de chaussures type « après-ski »
- une paire de guêtres de bonne qualité et de bonnes chaussettes d'hiver.

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> roc.ecrins@gmail.com

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 -
Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET :
979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

Divers

- draps de sac (sac à viande) pour la nuit
- une serviette de toilette
- des contenants pouvant vous assurer environ 1,5 l d'eau (! les sacs à pipette ne sont pas adaptés)
- vivres de courses (barres céréales, fruits secs...)
- petit couteau
- appareil photo
- petite pharmacie adaptée à vos besoins personnels, contenant aussi de l'élastoplaste et des pansements double peau pour d'éventuelles ampoules.

Cette liste n'est pas exhaustive et reste à compléter par vos soins.

Attention, ne vous chargez pas inutilement. Le soir, nous serons entre nous et autres randonneurs éventuels, inutile de vous mettre sur votre 31 le soir venu ! Vos habits de randonnée resteront de situation et votre trousse de toilette sera minimaliste. Tous les refuges sont équipés de couvertures, inutile de prendre des duvets. Ils sont également équipés de « chaussons » pour l'intérieur.

COVID-19 : mesures exceptionnelles

Adaptation et contraintes Covid :

Compte-tenu des mesures sanitaires édictées pour lutter contre la propagation du virus, des modifications sont susceptibles d'être apportées aux conditions d'hébergement et de restauration prévues au cours de nos séjours pour la saison 2022. Les séjours en itinérance sont ainsi susceptibles d'être transformés en séjour en étoile dans le cas où certains refuges seraient contraints de rester fermés. Dans ce cas, nous vous avertirons dès que possible des changements occasionnés.

Annulation et Covid :

Si nous (ROC ECRINS) sommes contraints d'annuler un séjour du fait d'événements exceptionnels et inévitables qui empêcheraient le bon déroulement du séjour (confinement...), nous vous proposerons un avoir du montant des sommes que vous auriez versé, ou bien un remboursement des sommes payées, sans dédommagement supplémentaire (articles L.211-14 et R.211-10 du Code du tourisme) ;

Dans le cas d'une annulation de votre part d'une réservation sur un séjour dont le départ est maintenu, les retenues prévues par nos conditions de vente s'appliquent. Attention, les circonstances personnelles du voyageur (raison professionnelle, maladie...) ne permettent pas d'invoquer l'annulation sans frais au titre des circonstances dites « exceptionnelles et inévitables ».

Encadrement

Vous serez encadrés par un Accompagnateur en montagne diplômé du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif d'Alpinisme agréé comme formateur par l'ANENA (Association Nationale pour l'Etude de la Neige et des Avalanches). Il sera équipé d'une radio VHF reliée au standard des secours. Il aura également une trousse de premiers secours.

Vous serez équipés de matériel de sécurité (DVA, pelle et sonde) et vous apprendrez à vous en servir au cours d'un petit exercice.

Assurances

Tout participant à un stage ROC ÉCRINS doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle. En tant qu'organisateur de voyages nous possédons notre propre assurance responsabilité civile professionnelle. **Pour**

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> roc.ecrins@gmail.com

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 - Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET : 979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

pouvoir participer à l'un de nos stages, il est impératif que vous soyez couvert (frais de secours et de rapatriement) en cas d'incident ou d'accident survenant au cours de ce stage. Il vous appartient de bien vérifier les garanties proposées par votre contrat d'assurance personnel. Si vous ne possédez pas déjà une telle assurance, vous pouvez souscrire au contrat d'EUROP ASSISTANCE spécialement adapté à nos activités, lors de votre inscription. Le montant de l'assurance « ASSISTANCE » couvrant le rapatriement, les frais de secours et de recherche, représente 2,3% du prix du séjour. L'assurance « ANNULATION » couvrant l'annulation et la perte de bagages, représente 3,7 % du séjour.

Si vous achetez les deux assurances, vous serez également couvert en interruption de séjour. Attention, l'assurance annulation ne peut être souscrite que le jour de votre inscription.

Hébergement

Le refuge de la Blanche vous accueille dans une salle commune spacieuse d'où de grandes baies vitrées permettent de contempler le coucher de soleil un verre à la main. Douches chaudes et dortoirs de 4 à 8 personnes. Couvertures fournies, drap de sac obligatoire. Nourriture copieuse faite maison !

Transport et Bilan Carbone

Les transferts depuis le lieu de rendez-vous jusqu'au départ des randonnées seront assurés avec le véhicule ROC ÉCRINS. Si celui-ci n'est pas disponible, les transferts seront assurés par le guide avec son véhicule personnel. Pour celles et ceux venant en voiture nous pourrions être amenés à vous demander d'utiliser votre véhicule.

NB : Prévoyez des équipements adaptés à votre véhicule (pneus neige ou chaînes à neige), obligatoires sur certains axes routiers utilisés lors de votre séjour.

Rendez-vous

Heure du rendez-vous:

8:30

à la gare de Guillestre-Montdauphin à 8h30.

Prix

tous les tarifs

nbe participants	prix par personne
4	395,00 €
5	395,00 €
6	395,00 €
7	350,00 €
8	350,00 €
9	350,00 €
10	350,00 €

Le prix comprend:

- L'encadrement par un accompagnateur en montagne diplômé d'Etat et la prise en charge de ses repas et nuitées
- Le matériel de progression et de sécurité : raquettes, bâtons, DVA, pelle, sonde

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> roc.ecrins@gmail.com

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 - Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET : 979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

- L'hébergement (et la réservation) en refuges de montagne, en pension complète (pique-nique le midi).
Votre guide se charge d'agrémenter ces repas de quelques spécialités locales.

Le prix ne comprend pas:

- Le pique-nique du samedi midi
- Vos vivres de courses
- Les frais à caractère personnel : boissons, apéro....
- Les assurances responsabilité civile, rapatriement et annulation
- L'acheminement jusqu'au lieu de rendez-vous et depuis le lieu de séparation

De manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique « le prix comprend ».

Modalités d'inscription

Pour vous inscrire :

- remplissez le **formulaire de pré-inscription** en ligne
- Suite à la validation de votre inscription de notre part (places disponibles et validation par notre guide référent), vous recevrez par email **un contrat de réservation**. Il présente le détail de votre réservation ainsi que le calendrier et les modalités de règlement.
- A réception de ce contrat, vous disposez de 4 jours pour effectuer **le règlement de l'acompte d'un montant de 30%** suivant les modalités qui y figurent.
- **L'inscription définitive n'est prise en compte qu'à réception du paiement de l'acompte.**
- **Le solde est à régler 45 jours avant la date de départ**
- Dans le cas d'une inscription à moins de 45 jours du départ, le montant total de la réservation devra être réglé à réception du contrat de réservation suivant les modalités qui y figurent.